



Brunngasse 36
CH-3011 Bern
www.ta-swiss.ch

Communiqué
Berne le 28 mars 2019

Ovocytes au congélateur : Opportunités et risques de la congélation préventive des ovocytes

Etude TA-SWISS au sujet du Social Freezing en Suisse

L'homme idéal fait-il défaut ou le moment est-il défavorable à la planification familiale ? A partir d'un certain âge, les femmes désireuses d'avoir des enfants subissent en outre la pression de l'horloge dite biologique. Le Social Freezing promet une solution à cette situation. Les ovocytes sont prélevés chez la femme, idéalement avant 35 ans, et plus tard, quand cette dernière rencontre un père idéal ou qu'elle estime le moment venu, ils sont fécondés et réimplantés. La médecine reproductive séduit grâce à de telles promesses, mais il existe aussi des réserves au sujet du Social Freezing. L'étude TA-SWISS a examiné les avantages du Social Freezing, mais aussi les risques qui en découlent pour la mère et l'enfant. Sur la base de ces résultats, l'étude formule des recommandations pour aborder la question du Social Freezing en Suisse.

Le Social Freezing a été porté à la connaissance du public il y a cinq ans, lorsque des entreprises américaines ont annoncé qu'elles prendraient en charge les coûts de cette procédure pour leurs employées. Elles pourraient ainsi mieux concilier la planification familiale et le travail. L'étude de TA-SWISS montre cependant que la carrière n'est pas le critère décisif pour les femmes qui s'intéressent au Social Freezing. Elles ne se sentent pas encore prêtes pour avoir les enfants, elles cherchent encore un partenaire pour les élever, ou elles veulent se protéger au cas où elles deviendraient stériles dans le futur. Il est peu probable que le Social Freezing devienne un phénomène de masse en Suisse. L'étude estime que la demande future, même avec des hypothèses de progression, sera plutôt faible.

L'étude examine également la manière dont le Social Freezing est discuté dans l'opinion publique suisse et dans les médias. En outre, différents acteurs ont été interrogés sur le sujet. Il existe différentes opinions, mais que souvent celles-ci ne sont pas encore bien établies. Les acteurs suisses s'accordent sur la nécessité d'une meilleure information sur le Social Freezing. Cela signifie que les femmes intéressées par l'intervention doivent être informées en détail sur les chances de succès, mais aussi sur les risques médicaux. Les discussions sur les risques du Social Freezing pour la santé, en particulier, ne sont actuellement guère menées dans le domaine public. D'autres études montrent que la fécondation in vitro, qui est également utilisée dans le cadre du Social Freezing, peut présenter un risque pour la santé de l'enfant.

Les différents types d'opinion sont divisés sur la question de savoir si le Social Freezing a un effet positif ou négatif sur la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale. Certains acteurs craignent que le Social Freezing ait un impact négatif sur l'égalité des chances, si, par exemple, d'autres mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale n'étaient pas mises en œuvre. Toutefois, la discussion sur les aspects sociaux du Social Freezing n'est menée que dans une mesure limitée. Cela inclut également la question de l'influence du Social Freezing sur les représentations familiales ou les relations générationnelles.

Enfin, l'étude compare le cadre juridique en Suisse avec la situation dans sept pays européens. Il ressort que la Suisse est un cas particulier en ce qui concerne les règles relatives au Social Freezing. En Suisse, les ovocytes congelés peuvent être conservés pendant 10 ans au maximum, après quoi ils sont détruits. En comparaison, la plupart des pays consultés pour la comparaison ont une limite d'âge pour l'utilisation des ovocytes, mais aucune période de stockage

Recommandations de l'étude TA-SWISS:

- Pratiquer le Social Freezing avec retenue.
- Intensifier la recherche sur les risques du Social Freezing.
- Collecter des données sur le Social Freezing de manière systématique.
- Informer les personnes intéressées de manière complète.
- Supprimer la durée de conservation des ovocytes au profit de l'introduction d'une limite d'âge.
- Les caisses maladies ne devraient pas participer aux coûts du Social Freezing.

L'étude «Social Freezing – Kinderwunsch auf Eis» a été réalisée par une équipe de projet interdisciplinaire dirigée par Prof. Dr. Andreas Balthasar et Sarah Fässler de Interface Politikstudien Forschung Beratung.

Etude

Fässler, S., Aebi-Müller, R., Müller, F., Hertig, V., Lueger, A., Kind, Ch., Balthasar, A. (2019). Social Freezing – Kinderwunsch auf Eis. In TA-SWISS Publikationsreihe (Hrsg.): TA 69/2019. Zürich: vdf

Disponible en librairie (ISBN 978-3-7281-3962-7) et téléchargeable gratuitement sous forme de livre électronique sur: <http://www.vdf.ch>

Synthèse

Ovocytes au congélateur: opportunités et risques de la congélation préventive des ovocytes. TA-SWISS (ed.), Berne 2019. Les principaux résultats et recommandations en bref.

La synthèse et plus d'informations sur le projet sont disponibles sur: <https://www.ta-swiss.ch/projekte-und-publikationen/biotechnologie-und-medizin/social-freezing/>

Contact

Fabian Schlupe, Communication TA-SWISS, 031 310 99 67
fabian.schlupe@ta-swiss.ch

TA-SWISS est la Fondation d'évaluation des choix technologiques. Elle s'occupe des nouvelles technologies et des innovations, dont elle étudie l'influence sur la société, la politique et la vie des personnes en Suisse. La Fondation est indépendante et fournit au Parlement, au Conseil fédéral et aux citoyen(ne)s intéressé(e)s une base de décision équilibrée, scientifiquement solide et neutre. Du point de vue organisationnel, TA-SWISS, en tant que centre de compétences, est rattachée aux académies suisses des sciences. La fondation est financée par des pouvoirs publics. Son mandat est ancré dans la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation.